AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-5-73 527303

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Abonnement annuel : 30 F

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 152 de MAI 1973

n° 12 / 17 mai 1973

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du pommier et du poirier : Des risques de projection d'ascospores sont toujours à craindre ; la pousse des arbres se développant rapidement en cette saison, il y a lieu d'assurer une protection soignée des arbres. Aucune tache sur feuille n'a été encore observée.

Oïdium du pommier : Eliminer avec soin les pousses oïdiées, en complément du traitement mixte tavelure-oïdium qui doit se poursuivre.

Puceron vert du prunier (Brachycaudus helichrysi) : Très fréquent sur prunier il est aussi abondant sur mirabelle. Sous l'effet de ses piqûres, les feuilles s'enroulent, se crispent, la pousse des jeunes brindilles est arrêtée. Les premiers dégâts ont été constatés dans la vallée de la Marne.

Surveiller très attentivement les plantations et intervenir rapidement à l'aide d'un insecticide systémique si la présence de ces pucerons est constatée.

Araignées rouges (Panonychus ulmi) : L'éclosion des oeufs d'hiver se poursuit. Il n'y a pas lieu encore d'intervenir. Pour s'assurer de la présence éventuelle d'araignées rouges, effectuer à la loupe l'examen des bouquets floraux situés sur charpentières. L'écrasement des feuilles sur un buvard blanc permet également de dénombrer la présence des acariens. Le seuil de tolérance admis est de 25 à 30 formes mobiles par feuille.

GRANDE CULTURE

Charançon des siliques sur colza d'hiver : Les concentrations de ce charançon deviennent plus importantes et la proportion des femelles augmente. Cependant les insectes aptes à pondre sont encore rares.

Il est conseillé de réaliser un traitement contre ce parasite pendant la période du 20 au 24 mai.

Par rapport à cette période observer un décalage de 2 & 3 jours en fonction des cultures les plus précoces (centre et sud de l'Aube) ou plus tardives (Hte Marne, Ardennes).

Il est rappelé que sur les colzas en pleine floraison il ne peut être mis en oeuvre que des insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles.

Pégomyie de la betterave : Les pontes, observées depuis déjà quelques jours deviennent plus abondantes mais les éclosions de larves sont encore rares.

Surveiller les cultures n'ayant pas bénéficié d'un traitement de sol assurant un contrôle des larves de cette mouche. N'intervenir qu'en fonction de l'apparition des jeunes mines et non par rapport aux pontes.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
H. de MEIRLEIRE - A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE
J. DELATTRE.

P 18

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX